

# CONSEIL D'ECOLE N°1

## Jeudi 10 novembre 2022

**Présents :** Mmes Lab, Bernier, Fillot, Louvet, Gaspard, Damour, Chaufournais, Sauvage, El Yaagoubi, Landrot, Orry, Crance-Maîtrejean, Raverat, Perrin, David, Morange-Stoltz, Monnier, Gindrey, Guyard ; M. Beraboukh, Monnier, Jungo, Schaller, Delègue, Passereau

**Excusés :** Mmes Staiger, Damervalle, Asdrubal, Therry-Ronot, M. Golmard, Charlot

**Secrétaire de séance :** M. Baudoin Schaller

### **1. Point sur les élections de parents d'élèves / participants au conseil**

- Retour sur les élections de parents d'élèves : taux de participation élevé (64,07%) en hausse par rapport à l'année dernière. Les modalités du vote simplifiées ont sans doute permis une participation plus large des parents d'élèves. La liste de parents FCPE est donc élue .
- Tour de table pour présentation des différents acteurs du conseil
- Point du directeur sur les difficultés rencontrées avec la liste de diffusion pour les invitations du conseil d'école : certaines invitations à ce premier Conseil d'école ne sont pas parvenues à certains de ses membres ; le directeur s'en excuse. La liste de diffusion par mail de ces invitations n'était pas à jour malgré sa modification en début d'année scolaire.

### **2. Effectifs de l'école**

- **251 élèves** dans l'école aujourd'hui (élèves d'ULIS inclus)
- Répartitions des classes avec trois cours doubles (CP/CE1 – CE2/CM1 – CM1/CM2), le reste des classes en cours simples
- Prévisions pour septembre 2023 : **250 élèves** à la date du conseil (élèves d'ULIS inclus)
- Arrivée prévue de 38 GS sur les 43 actuellement scolarisés à l'école maternelle Matisse

### **3. Point sur le périscolaire**

#### **Effectifs (en moyenne haute)**

- **56 enfants le matin** avec 4 animateurs/animatrices
- **125 enfants le midi** avec 8 animateurs/animatrices et 16 enfants d'ULIS avec 2 animateurs/animatrices avec deux services (12h15 à 13h00 puis 13h00 à 13h45)
  - Premier service : pour les CP / CE1 / CE2
  - Second service : pour les CM1 / CM2

Changement de service à partir du mois de janvier

- **63 enfants le soir** avec 4 animateurs/animatrices

Soit un taux d'encadrement d'un animateur pour 16 enfants

#### **Communication avec l'équipe du périscolaire**

- Il est nécessaire d'être vigilant afin d'annuler les repas des élèves participant à une sortie scolaire
- En fin de journée, dans le cas où un parent souhaite finalement venir récupérer son enfant inscrit au périscolaire, il est demandé de le faire à l'entrée du périscolaire entre 16h45 et 16h50 et non au portail de l'école pour faciliter l'organisation de l'équipe du périscolaire.

### **Activités proposés**

Matin et soir : activités sportives, manuelles ou libres (lecture, dessin) au choix des enfants  
Pour la période à venir : activités autour d'ateliers manuels en vue de la préparation d'objets pour le marché de Noël d'Is-sur-Tille.

### **Question des parents d'élèves autour du prix des repas de cantine :**

« Après la hausse du tarif des repas de 0,10€ du 1er octobre dernier, il semble que la COVATI s'oriente vers une tarification au taux d'effort. Pouvons-nous en savoir davantage ? Délais, mode de calcul, prix plancher et plafond »

Réponse de M. Charlot : la COVATI passera à partir de septembre 2023 à une tarification au « taux d'effort » (en fonction du quotient familial avec 5 tranches). Ce tarif sera proportionnel aux capacités des familles. La CAF de Côte d'Or incite les collectivités à passer à ce mode de tarification (exemples des crèches).

Il est précisé qu'aucune décision définitive ne sera prise par les élus avant le premier trimestre 2023 (mars 2023).

### **4. PPMS (Plan particulier de mise en sécurité)**

Deux plans sont à mener dans l'année pour répondre à une crise soit par :

- l'évacuation des locaux
- le confinement à l'intérieur de l'école

L'exercice incendie a eu lieu le 23 septembre 2022. L'exercice attentat sera à faire avant les vacances de Noël.

L'actualisation du PPMS consiste à répartir les rôles des enseignants ayant quitté l'école entre les enseignants nouvellement arrivés. Cette actualisation sera faite dans les prochaines semaines.

### **5. Travaux**

Les travaux d'isolation seront effectués sur deux exercices budgétaires successifs par la Mairie. Le projet de ces travaux consisterait à :

- isoler le toit de l'école et installer des cellules photovoltaïques.
  - installer des brises vues aux fenêtres inclinables en fonction de la luminosité dans les locaux et l'installation de VMC pour chaque classe pour favoriser le renouvellement de l'air.
- L'objectif final est de diminuer de 4 à 5 degrés la température dans l'école.

A ce stade, les décisions définitives concernant les choix de la Mairie parmi les différentes solutions envisagées (citées ci-dessus) et le calendrier de leur mise en œuvre ne sont pas encore arrêtées.

### **6. Point sur le CLAS (contrat local d'accompagnement scolaire)**

La reprise du CLAS a été faite le **mardi 11 octobre**

- mardi : 6 enfants inscrits
- jeudi : 4 enfants inscrits

Prise en compte des fratries pour faciliter l'organisation des familles.

Si de nouvelles demandes sont effectuées pour le trimestre n°2, un roulement sera effectué en concertation avec l'équipe enseignante.

Il est rappelé que les inscriptions sont à l'initiative des parents. Les enseignants ne font que « proposer » des noms d'élèves ayant besoin.

## **7. Présentation des activités du trimestre**

- Le *projet jardin 2021-2022* récompensé par trois prix différents

- par l'association des DSDEN de Côte d'or (concours des Ecoles fleuries)
- pour le concours départemental des Petits jardiniers de Côte d'Or
- pour le concours régional des Petits jardiniers de Côte d'Or

- *Participation à la semaine du goût 2022*

- Visite d'une boulangerie sur le thème de la fabrication du pain (remerciements au Fournil d'Alice et Marie pour leur accueil)
- Cuisine en classe : tartes, quiches, mousse au chocolat, gâteaux, soupe
- Projet d'installer un « coin cuisine » au rez-de-chaussée de l'école

- *Projet école et cinéma*

- 4 classes de cycle 2 et 3 classes de cycle 3 : première diffusion de film le jeudi 10 novembre

- Sortie à Dijon de 2 classes (CP et CM1) : le matin : au théâtre des Feuillants à Dijon pour un conte musical et l'après-midi : expositions MIAM et système solaire au planétarium et visite du muséum d'histoire naturelle

- *Stage massé piscine* : pour les deux classes d'ULIS durant le mois de septembre

- *Participation au marché de Noël d'Is-sur-Tille* le 4 décembre

- *Organisation d'une classe verte* pour les élèves de CM2

## **8. Coopérative scolaire**

Nouveau mandataire : Gilles Passereau

15 688,35€ actuellement sur le compte de la coopérative scolaire

- Relance de la vente des calendriers avec comme idée : une classe dans un lieu de la commune

- Vente de sapins de la part de l'association de parents d'élèves Croquebilles

## **9. Budget d'école**

Aux vues de l'augmentation des prix des fournitures et du papier impactant l'école, une réflexion est menée par l'équipe enseignante pour la rentrée de 2023 sur la possibilité de demander aux familles d'acheter certaines fournitures scolaires non demandées actuellement (crayons de couleur, feutres, colle ...)

Cette réflexion sera effectuée en collaboration avec les parents d'élèves élus ainsi que la Mairie.

## **10. Question de parents au sujet du petit déjeuner**

Les parents d'élèves posent la question s'il est possible pour certains élèves ne mangeant pas le matin d'avoir recours à une « collation ».

Une collation collective ne peut être remise en place à l'échelle de l'école mais une dérogation peut être accordée aux familles dont les enfants nécessitent de manger avant midi pour des raisons de traitements médicaux ou autre. Une grande vigilance sera portée sur le contenu de cette collation (pas de sucreries, bonne quantité de nourriture etc.). Le directeur incite les parents des enfants concernés à se rapprocher des enseignants ou de lui-même.

## **11. Présentation du programme pHARe (Programme contre le harcèlement à l'école)**

Ce programme a été testé dans des établissements (école et collège) lors de l'année scolaire 2021 et commence à être mis en place à l'échelle nationale à partir de cette année scolaire 2022.

- Visionnage du clip officiel de présentation du programme pHARe
- Présentation des documents ressources de la circonscription : protocole de la circonscription et protocole de l'école
- Présentation des dispositifs à mettre en place en classe (dont 10 heures dans l'année dans toutes les classes).

La séance est levée à 20h05.

Pour information : prochains Conseils d'école de l'année :

- vendredi 3 mars 2023
- vendredi 16 juin 2023